

N° 2025-140

## BUDGET PRINCIPAL 2025 – DÉCISION MODIFICATIVE N°2

L'an deux mil vingt-cinq le 12 novembre, le Conseil communautaire dûment convoqué le cinq novembre, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

Michel GOSTOLI est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes FAGGIANELLI Evelyne, FAVRE Maryse, GIROD-GEDDA Isabelle, LIMONTA VERTHIER Muriel, MAIRONI-GONTHIER Corine, MARTINOD Marie, PAVIET Rose  
MM. SPIGARELLI Lucien, BOCH Jean-Luc, BOUTY Georges, BROCHE Richard, DUC Jacques, FAVRE Didier, GOSTOLI Michel, HANRARD Bernard, PELLICIER André, SILVESTRE Jean-Louis, VIBERT Christian.

Absentes excusées :

Mmes BERARD Patricia (donne pouvoir à M. Jean-Luc BOCH), CHAMOUSSIN Bernadette (donne pouvoir à Mme Corine MAIRONI-GONTHIER), DUCHOSAL Sylviane (donne pouvoir à M. Lucien SPIGARELLI), VILLIEN Michelle (donne pouvoir à M. Michel GOSTOLI)

Absents :

Mme ASTIER Fabienne

MM. MARCHAND-MAILLET Thierry, TRAISSARD Robert, URBAIN Xavier, VILLIBORD Guillaume.

En exercice : 27

Présents : 18

Absents : 9

dont pouvoirs : 4

Le Président explique que la présente décision modificative est rendue nécessaire compte tenu de l'augmentation du montant prélevé pour le fonds de péréquation des ressources intercommunales (FPIC) d'une part, et, d'autre part afin d'ajuster les crédits nécessaires pour le versement d'une subvention complémentaire à l'EHPAD.

Le total des dépenses et recettes de fonctionnement s'élève à 11 946 197.81 € après la décision modificative n°2 et reste inchangé.

Le total des dépenses d'investissement s'élève à 4 381 228.85 € (- 70 000.00 €) et le total des recettes d'investissement s'élève à 4 421 428.85 € (- 70 000.00 €).

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 22
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 22
- nombre de votes « pour » : 22
- nombre de votes « contre » : 0

73006 Code INSEE	COMMUNAUTE DE COMMUNES LES VERSANTS D'AIME CC LES VERSANTS D'AIME	DM n°2 2025
---------------------	--	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

DECISION MODIFICATIVE 2

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-611-7212 : Contrats de prestations de services	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>15 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-7391118-020 : Autres restit. au titre des dégrèvements sur contrib. directes	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-739221-7212 : FNGIR	0,00 €	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-739221-020 : Fonds de péréquation des ressources communales et intercom.	0,00 €	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 014 : Atténuations de produits</b>	<b>0,00 €</b>	<b>85 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-023-020 : Virement à la section d'investissement	70 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement</b>	<b>70 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-65311-020 : Indemnités de fonction (élus)	40 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-657381-4238 : Subventions de fonctionnement aux autres éts publics locaux	0,00 €	40 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante</b>	<b>40 000,00 €</b>	<b>40 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>125 000,00 €</b>	<b>125 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
R-021-NON AF-020 : NON AFFECTE	0,00 €	0,00 €	70 000,00 €	0,00 €
<b>TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>70 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-2128-ROCCA-322 : Stade ROCCA ex GROS MURGER	70 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>70 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>70 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>70 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>-70 000,00 €</b>		<b>-70 000,00 €</b>

APPROUVE la décision modificative n°2.

AUTORISE le Président à signer toutes les pièces issues de la délibération.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LE 12 NOVEMBRE 2025.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire de séance,  
Michel GOSTOLI

Le Président,  
Lucien SPIGARELLI

LES VERSANTS D'AIME  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
1002, AVENUE DE TARENTAISE  
60 - 73212 AIME LA PLAGNE CEDEX